

PERMIS DE CONDUIRE



1/ Les cas éligibles pour une demande de permis de conduire sont les suivants * :

- inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie),
- demande de fabrication d'un nouveau permis de conduire dans les cas de :
 - réussite à l'examen du permis de conduire (premier titre ou nouvelle catégorie)
 - perte de votre permis,
 - vol de votre permis,
 - détérioration de votre permis,
 - fin de validité de votre permis, dont le renouvellement nécessitant avis médical,
 - changement d'état civil
- conversion de brevet militaire,
- validation d'un diplôme professionnel,
- demande suite à invalidation ou annulation de permis
- demande suite à une suspension de permis.

* Les services de demande en ligne du permis de conduire évoluent rapidement. De nouveaux cas seront bientôt disponibles.

2/ Afin de réaliser votre demande de permis de conduire, vous aurez besoin :

d'une photo d'identité :

- un **code photo** d'identité numérique (trouvez facilement votre [cabines de photographie ou photographes](#)),
- une photo d'identité traditionnelle que vous devrez envoyer par courrier postal,

de vos pièces justificatives [au format numérique](#) (pdf, jpg...) :

- scanner
- prendre en photo via votre smartphone,

de votre adresse mél ou votre numéro de téléphone mobile, afin d'être informé de :

- l'avancement du processus d'instruction du permis de conduire
- l'avancement de production du permis de conduire

3/ Les étapes

1. [Je crée mon espace ANTS](#) ,
2. Je remplis mon formulaire **en ligne**,
3. J'envoie ma demande **en ligne**,
4. Je suis [l'avancement de ma demande](#) grâce à mon espace, et à des notifications par mail et SMS.

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>